



Port du harnais, sécurisation des accès et des interventions en hauteur



OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention.
- Connaître la réglementation en vigueur.
- Savoir choisir, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler en hauteur.
- Savoir installer des dispositifs d'ancrage provisoires ou utiliser ceux à demeure.
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires.

PUBLIC

- Techniciens et donneurs d'ordres.
- Toute personne amenée à travailler en hauteur et nécessitant le port d'EPI contre les chutes de hauteur.

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement (prêt possible).
- Maîtriser la langue française pour une bonne compréhension.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

DURÉE

- 1 jour (7h)

DELAI D'ACCES

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

GROUPE

- 6 personnes max.

THÉORIE

Sensibilisation :

Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :

Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les différentes Recommandations, les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :

Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

La protection collective contre les chutes de hauteur :

Définition de la protection collective, présentation des différents équipements (PIRL, échafaudages, nacelles, dispositifs de recueil...), différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :

Définition de la protection individuelle, présentation du harnais, des différentes liaisons et systèmes antichute et de leurs limites d'utilisation en fonction des situations de travail.

Les dispositifs d'ancrage :

Présentation des différents types d'ancrage (EN 795) fixes et temporaires et de leurs conditions d'utilisation.

Le programme ci-dessous est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.

Ce document préconise un **Maintien et Actualisation des Compétences** tous les 3 ans.

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur afin d'accéder, se déplacer et travailler en sécurité :

Harnais :

- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal (*pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail*).

Liaisons antichute :

- Choix, contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
- Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.

Ancrages provisoires et/ou fixes :

- Choix, contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié et/ou mise en place d'un ancrage provisoire selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site, par exemple : sécurisation des accès (échelle), présence d'ancrages à demeure, mise en application des procédures existantes dans l'entreprise (permis de travail en hauteur, ...) etc.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.